

Compte-rendu du Bureau de la concertation

du 19 décembre 2006

Participants : Ville de Paris (François Bodet, Véronique Fradon), Rénovation des halles (Elizabeth Bourguinat), Parole des halles (Pierre Dimeglio), Union locale CGT (Georges Lavergne), conseils de quartier des Halles (Dominique Goy-Blanquet) et de Montorgueil-Saint-Denis (Fabien Sarfati), garant.

1) Représentation associative au jury et à la commission technique du concours

Les membres du Bureau sont unanimes à estimer que la Ville doit procéder à la désignation de ces représentants malgré l'absence d'accord entre les associations.

2) Programme du concours

Sur rappel de la demande qu'une esquisse du projet de cahier des charges soit communiquée aux participants avant la réunion « de balayage » du 9 janvier, la DU fait état d'un travail de recensement des questions posées dans les séances des groupes thématiques consacrées au concours, et des réponses apportées.

Il est demandé qu'une présentation de ce type des résultats de la concertation (dont le garant avait esquissé une version résumée le 1^{er} décembre, qui sera rediffusée au besoin) soit diffusée en vue de cette réunion, avec la précision des points qui devront être traités dans le cahier des charges, ainsi que la formulation envisagée.

3) Suite des enquêtes « usagers »

Les membres du Bureau souhaitent que la Ville exprime plus complètement qu'elle ne l'a fait le 7 décembre les conclusions qu'elle tire de la « consultation des usagers » pour le programme du concours.

Il est rappelé que la concertation qui va se poursuivre sur le jardin, ou sur les circulations verticales, pourra donner lieu, si nécessaire, à un prolongement des missions (« tranches conditionnelles ») des prestataires de services sollicités pour cette consultation.

4) Programme de la concertation au cours du premier semestre 2007

a) Jardin :

Les membres du Bureau expriment une profonde insatisfaction du fait que la Ville ne leur paraît avoir répondu que très ponctuellement à l'inquiétude manifestée lors des trois réunions consacrées depuis juin 2006 à l'examen du projet présenté par David Mangin. Ils estiment que doit être réexaminée la manière dont ce projet traduit les principes généraux de départ (accessibilité, insertion dans le quartier, coexistence de pratiques et usages divers, végétalisation, présence de l'eau,...).

Il sera donc demandé à la Ville de programmer les prochaines réunions jardin, sur un rythme si possible mensuel, autour d'un certain nombre de grandes questions à examiner ou réexaminer successivement, telles que :

- Accessibilité, insertion dans le quartier, nivellement
- Conciliation transit/repos
- Perspectives et vues
- Circulation Forum-jardin
- Place des enfants : surfaces ; espaces de jeux clos/ouverts
- Equilibre végétal/minéral
- Présence de l'eau

Le garant souligne qu'il n'y a pas lieu en revanche de programmer à nouveau les questions déjà traitées et importantes comme l'équilibre des axes Est-Ouest/Nord-Sud.

L'étude diagnostic réalisée en 2002 sur le jardin sera signalée à nouveau avec la convocation à la prochaine réunion jardin (16 janvier). Le garant examinera la possibilité d'inviter ses auteurs à une autre réunion.

Est enfin demandée l'invitation de représentants de la police nationale (PP ou commissariat) pour évoquer la question récurrente des enjeux de sécurité attachés à l'aménagement du jardin.

b) Emploi :

Il est convenu qu'un groupe thématique spécifique sera réuni vers la fin janvier, sous la présidence du maire-adjoint chargé du commerce (Lyne Cohen-Solal) dont le cabinet a été approché par le garant à cette fin.

Les thèmes à y traiter seront recensés lors de cette première réunion : prospective de l'emploi dans le secteur commercial dans le secteur Rivoli-Forum ; protection de l'emploi pendant la période de chantier ; services sociaux interentreprises dans le site (restaurant, centre médico-social, crèche...) ; questions d'hygiène et de sécurité dans le site (lumière, conditions de travail) ; question de l'ouverture le dimanche ; bourse du travail (ou local partagé avec la maison de associations ?), par exemple.

Les participants pourraient être désignés selon les principes qui ont servi à constituer, à l'échelle de la ville, le « comité de vigilance pour l'emploi » : représentants de la Ville (élus ; services : la direction du développement économique et de l'emploi pourrait être sollicitée pour présenter des données prospectives) ; représentants institutionnels (Chambre de commerce et d'Industrie de Paris ; DDTE/Inspecteur du travail sur certains sujets) ; représentants employeurs (notamment ceux qui siègent déjà au CPC : Espace Expansion, président du GIE des commerçants, représentant des commerçants du quartier ; mais aussi employeurs publics du site comme la RATP) et syndicats salariés (unions locales le cas

échéant, ou représentants désignés par les UD). La présence de représentants des associations membres du CPC n'a pas été exclue, mais réservée à ceux qui en feront la demande explicite.

c) Autres réunions thématiques :

- Transports : une réunion sera demandée, sous présidence de Jean-Pierre Caffet, en fonction du calendrier de concertation que le STIF devrait proposer prochainement pour la concertation qui lui incombe à raison de l'aménagement de l'accès « Marguerite de Navarre ».

- Voirie de surface : une réunion sera demandée, sous présidence de Eric Baupin, pour aborder notamment les questions de la circulation piétonnière (mars ?). La question des trémies ne peut être révoquée utilement qu'après le retour de la consultation à venir de la Préfecture de police (juin ?).

- Programmation des surfaces commerciales dans l'ensemble du site : une réunion est demandée, sous présidence conjointe de Jean-Pierre Caffet et Lyne Cohen-Solal.

Il est noté que la question des rapports avec les usagers venant de banlieue n'est pas traitée spécifiquement.

d) Réunion publique : les membres du Bureau comptent sur une telle réunion à l'occasion du lancement du concours (début février ?).

- 5) Le garant convoquera une réunion à laquelle il conviera l'ensemble des associations membres du CPC. Elle aura lieu, sous sa présidence, le lundi 8 janvier, à 18 heures, au siège de l'UL CGT du 2^e arrondissement (11 rue Léopold Bellan). Elle sera consacrée à la préparation de la réunion du GTT du 9 janvier dite de « balayage » du cahier des charges du concours, et de la réunion du GTT jardin du 16 janvier.

Prochaine réunion du Bureau : lundi 22 janvier, à 18 heures.

Thierry Le Roy